



Compte-rendu de la CAP des Adjointes Administratives des Administrations de l'Etat

15 juin 2017

La CAP est présidée par Marie-Christine PERRAIS, adjointe à la sous-directrice de la modernisation et de la gestion statutaires, au SG/DRH. CGT est désignée comme secrétaire adjoint (tour de rôle entre les organisations syndicales).

Déclaration des élus

Madame la présidente,

PPCR

La mise en œuvre du PPCR est effective depuis le 1^{er} janvier 2017. Les représentants du personnel ont dénoncé l'inversion de carrière.

La ministre de la fonction publique a fait savoir à l'ensemble des organisations syndicales qu'un travail serait engagé pour pallier cette situation. Où en est-on ?

Les changements d'échelon prononcés depuis le 1^{er} janvier 2017 peuvent conduire des agents à avoir une perte de rémunération. C'est inadmissible ! A titre conservatoire, la CFDT demande que les agents bénéficient d'indice personnel.

Dans le cadre du passage au PPCR de nombreux témoignages nous sont parvenus au sujet de l'incohérence des promotions à AAP2 au 1^{er} janvier 2017. En effet, force est de constater que d'une part, ces promotions sont caduques car les AA1 et AAP2 se retrouvent ensemble en 2^{ème} groupe et d'autre part, que les services ont travaillé inutilement. Les agents concernés sont frustrés car ils ne sont même pas prioritaires pour les futures promotions. La CFDT vous demande de bien vouloir examiner cette situation abusive et de donner une ligne directrice aux services pour valoriser ces promus.

RIFSEEP

Le RIFSEEP est mis en place depuis le 1^{er} janvier 2016 : à ce jour, des agents n'ont toujours pas eu leur notification. Les commissions de concertation se tiennent actuellement sans bilan présenté aux organisations syndicales. Un groupe de travail DRH devait travailler sur l'harmonisation des cotations des fonctions, qu'en est-il ? Quand aurons-nous des informations ?

RECRUTEMENT

Un recrutement sans concours d'adjoint administratif des administrations de l'Etat dans notre ministère a été publié au Journal Officiel du 8 juin. La CFDT espère que ces recrutements sont réellement réservés aux personnes en difficultés et souhaite qu'un bilan de ce recrutement soit présenté aux élus du corps concernés.

Merci pour votre attention.

Réponses de l'administration

PPCR : l'administration nous informe que les agents AA1 promus AAP2 ont eu un bénéfice car ils ont privilégié la promotion à AAP2 par rapport au reclassement PPCR.

RIFSEEP : le bilan est en cours. Il nous sera communiqué à la rentrée.

PLAN DE REQUALIFICATION : seuls 2 agents ont refusé leur promotion.

AUTORISATION DE RECRUTEMENT LOCAL : pour cette année 110 autorisations sont prévues : 63 en détachements/mobilités interministérielles, 47 en concours externe, 6 recrutements de travailleurs handicapés et 5 emplois réservés.

Réductions d'ancienneté au titre de 2016

	AA2	AA1	AAP2	AAP1	Total
Agents éligibles	58	74	88	118	338
Nombre d'agents n'ayant pas donné satisfaction	0	1	0	0	1
Nombre d'agents pouvant bénéficier d'un mois de RA	58	73	88	118	337
Reliquat de mois					42,8

337 agents vont bénéficier d'un mois de réduction d'ancienneté.

Il restait 54,8 mois à distribuer. Il a été acté de les attribuer à tous les agents administratifs de 2^{ème} classe.

VOTE

POUR : administration – FO – UNSA – CFDT

ABSTENTION : CGT

Demande d'intégration directe

Nom	service d'origine	service d'accueil	date d'effet
DELESTRE Régis.....	Ministère de l'Intérieur	ENSM.....	01/07/2017
SAUSSEY Sylvie	FPT	IGN.....	15/10/2017

Détachements

Nom	service d'origine	service d'accueil	date d'effet
KERVEVAN Diana.....	Ministère Education nationale ..	EP du Maris Poitevin.....	01/07/2017

Mobilités

La date d'effet est au 1^{er} septembre 2017 sauf mention contraire

Nom	service d'origine	service d'accueil	N° Poste
PHANSIRI Savitry.....	SG/DRH	IFSTTAR Marne la Vallée	202348 au 30/12/2017
REMADA Lamia.....	DREAL Pays de la Loire	IFSTTAR Nantes.....	202350

**La prochaine CAP "promotions 2018" aura lieu le 19 décembre 2017
avec une pré-CAP le 15 novembre 2017**

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élues CFDT

Isabelle LOUARABI VNF DTRS

06.71.67.40.42
isabelle.louarabi@vnf.fr

Marie-Paule MINANA DDTM Bouches du Rhône

06.78.84.19.49
marie-paule.minana@bouches-du-rhone.gouv.fr